

Les moyens

Le lieu et les équipements

Locaux | 4 salles

Les stages se déroulent dans les salles dédiées à la Formation continue, situées au 30 avenue Victor Hugo, à Arles.

Les locaux de la Formation continue sont dotés d'un matériel informatique haut de gamme dédié aux arts graphiques dans un environnement Apple et mis à la disposition des stagiaires pendant la durée de la formation.

Équipement informatique Apple

Chaque stagiaire dispose selon la formation suivie d'un poste de travail Apple Imac Intel core i5 21 pouces ou d'un Mac mini 3,2 Ghz intel Core i7 6 coeurs avec un écran EIZO CG279x auto calibrable.

Le formateur réalise son intervention avec un système de vidéo projection.

Production et matériels de prise de vue

Dans le cadre de formations spécifiques, les consommables pour l'impression et les films de prise de vue sont fournis et le développement des films est assuré par les laboratoires internes de l'ENSP.

Selon la visée technique de la formation choisie, un équipement dédié est mis à disposition pour chaque stagiaire à savoir : appareil de prise de vue, trépied, système d'éclairage, etc.

Bibliothèque

Les stagiaires ont accès à la bibliothèque de l'ENSP selon les horaires d'accueil. Elle dispose d'une riche collection composée de monographies, de catalogues d'exposition et de sections thématiques.

Un travail de recherche peut enrichir votre projet de formation et vous apporter de nouvelles perspectives.

Charte de qualité

Charte de qualité

L'ENSP a développé une charte de qualité visant à garantir la performance de ses formations professionnelles.

Elle se compose des points suivants :

1. Des conseils administratifs et pratiques peuvent être apportés par l'équipe administrative pour le montage des dossiers de formation.
2. Les intervenant auprès des stagiaires sont des professionnels dont l'expérience pédagogique et pratique est avérée (artiste auteur, photographe de presse, portraitiste, graphiste, commissaire d'exposition, etc.).
3. Les cours théoriques et les enseignements pratiques visent dans leur ensemble à rendre chaque stagiaire autonome. Ils leur permettent d'acquérir des réflexes durables pour la pratique de la photographie et du traitement d'image numérique dans une démarche de professionnalisation.
4. Les cours sont réajustés par le selon le niveau des stagiaires dans une recherche d'opérationnalité et dans le respect des attentes individuelles.
5. Les stagiaires emportent leurs travaux pratiques produits pendant la durée de la session de formation (tirages jet d'encre, négatifs ou plan films, etc.).
6. Un support de cours ou un ouvrage de référence est remis à chaque stagiaire selon l'objet de la formation.
7. Une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire.
8. Les stagiaires sont amenés à évaluer la formation en fin de session afin d'attester du niveau de satisfaction globale et du degré d'acquisition de nouvelles compétences.

Ces évaluations nous permettent d'améliorer notre dispositif de formation.









